

Modification des horaires des messes

Suite aux annonces gouvernementales, les horaires des messes du soir en semaine , le samedi et le dimanche seront les suivants:

- Sainte Jeanne d'Arc : 18h
- Notre Dame des Anges: 18h30
- Saint Victor : 18h30

[La feuille info du mois de mai 2021 est toujours d'actualité](#)